

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE**

L'an deux mille vingt-deux et le 24 février à 16h00, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie de Brive la Gaillarde - salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 17 février 2022.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué
Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président



DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président
Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président
CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Francis COMBY pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : Débat d'Orientation Budgétaire – Exercice 2022

RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

A. Principes du Débat d'Orientation Budgétaire

Selon les dispositions de l'article L.2312-1 du CGCT, un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget. Son utilité réside dans la détermination des grands équilibres budgétaires et des choix majeurs, notamment en termes d'investissement, de recours à l'emprunt et de stratégie d'évolution.

A noter que le compte administratif étant voté après le budget, les résultats de l'exercice précédent seront intégrés provisoirement. Le DOB, étape importante dans la procédure budgétaire, doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la Régie Personnalisée.

B. Focus sur l'année 2021

Voici une synthèse de l'année 2021 :

Aviation Commerciale

- Les lignes régulières

▪ **Ligne de Paris Orly**

⇒ **21 869** pax transportés soit une augmentation de 32,89 % par rapport à la même période de 2020.

▪ **Ligne de Londres Stansted**

⇒ **3 614** pax transportés soit une augmentation de 30,14 % par rapport à 2020. La ligne n'a été exploitée que sur 2 mois au lieu de 7 lors d'une saison été classique, à savoir juillet et août en 2020, et exploitée sur 4 mois de juillet à octobre en 2021.

▪ **Ligne d'Ajaccio**

⇒ **1008** passagers ont été transportés de fin juin à début septembre par la compagnie Amelia. En 2020, les vols vers la Corse avaient été annulés par Air France.

▪ **Ligne de Porto**

⇒ **14 772** passagers ont été transportés sur 7 mois d'exploitation, de juin à décembre soit une augmentation de 190,67 % par rapport à 2020 (3 mois d'exploitation)

Bilan du trafic des lignes régulières :

- 1 092 mouvements (+54,67 % vs 2020)
 - 41 263 pax (+69,54 % vs 2020)
- Autre trafic commercial

▪ Vols commerciaux d'affaire

Le nombre de mouvements et de passagers commerciaux d'affaires est en légère augmentation respectivement de +20,11 % et +48,80% avec 311 passagers transportés.

▪ Charters

Le trafic des charters est stable par rapport à 2020 avec 575 passagers (+4,94%).

Ce sont essentiellement des vols liés au rugby (challenge européen) sachant que l'ensemble des « vols vacances » mis en place par les agences de voyage et Tour-opérateurs ont été suspendus pour la 2^e année consécutive en raison de la crise sanitaire.

▪ Autres

Les évacuations sanitaires sont en légère baisse de -7,27% % avec 51 personnes concernées.

Au total, avec **42 220 passagers**, le nombre de passagers pour « l'aviation commerciale » transitant sur la plate-forme, est donc en hausse de **67,40 %**, celui du trafic (1336 mouvements) l'est quant à lui de **45,85 %**.

Aviation Générale

- Aviation d'affaire non commerciale

Le nombre de mouvements d'aviation d'affaire est en baisse de 24,73 % avec 70 mouvements enregistrés, pour un nombre de passagers transportés en baisse lui de 3,70 % (104).

- Basés

Le nombre de mouvements des « pilotes basés » est en hausse de 48,16% avec 10 928 mouvements.

Au total, l'aviation générale, affiche un résultat positif avec **+45,59 %** en terme de mouvements (15 558) ainsi qu'en terme de personnes transportées **+33,63%** (151).

Tous mouvements et passagers confondus, l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne aura connu en 2021 :

*Une hausse de trafic de 45,61 % (16 894 mouvements)
et de fréquentation à hauteur de + 67,25% % (42371 passagers)*

C. Perspectives 2022

Le premier trimestre de l'année 2022 semble s'inscrire dans la continuité de 2021 et 2020. En effet, la reprise de la crise sanitaire avec le variant Omicron perturbe toujours le fonctionnement de notre infrastructure.

D. Grandes Orientations Budgétaires

1. Les résultats prévisionnels 2022

Sous réserve du vote du compte administratif et du compte de gestion par le Conseil d'Administration, il est déjà envisageable de dégager les grandes lignes budgétaires de 2022.

2. Stratégie de développement

Le budget de la régie personnalisée, qui exploite l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne, se base essentiellement sur le nombre de passagers attendus, d'où la difficulté d'anticipation en pleine période de crise sanitaire. La prudence a voulu que l'on parte d'une base à 35000 passagers départ soit 70 000 passagers au total.

- Matériel de l'aéroport (nouveau en investissement)

Dans le cadre du développement durable et de l'entrée dans le programme Airport Carbon Accreditation, le changement des véhicules dédiés par des véhicules électriques est toujours d'actualité et budgétisé à hauteur de 60 k€.

Le remplacement d'un des camions de pompier est budgétisé à hauteur de 511 k€.

Est également envisagée l'acquisition d'un tracteur agricole et ses équipements qui est à la fois inscrite en RAR à hauteur de 29,36 k€ et de nouveaux équipements à hauteur de 6,39 k€.

En fonctionnement, le chapitre 011 des charges à caractère général s'élève à 1 535 197,67 €, décomposé pour les postes les plus importants en deux articles : énergie pour 90 k€ et maintenance et contrats pour 140 k€.

A noter que sur ces deux articles des démarches d'économie ont été réalisées en 2021 et se poursuivront en 2022, ce qui explique leur tendance à la baisse.

Le chapitre 012, celui du personnel, est un élément important de notre budget. Alors qu'à plus de 50% de la section de fonctionnement, des économies doivent être réalisées, la part du 012 atteint 26% dans ce DOB. Bien sûr, certaines prestations sont externalisées, comme l'entretien des locaux (pour 6 mois), les opérateurs pour la piste, les bulletins de salaires et le retraitement de la comptabilité publique pour détermination des taxations à titre privé (IS, TVA, CFE, CVAE...) par exemple.

Enfin, 1 380 000 € de nouveaux crédits sont inscrits pour alimenter le chapitre 65, en "autres charges de gestion courante". Sur ce chapitre, des écritures de rattachement ont également été passées à hauteur de 1 282 651,55 €. Derrière ce montant se trouvent les partenariats culturels, sportifs, et commerciaux pour la promotion des destinations.

Après l'ouverture de la ligne vers Bruxelles, la stratégie de développement se recentre sur des vols saisonniers à destination de la méditerranée et de l'Alsace pour la métropole, et des Pays-Bas, de l'Espagne et de l'Italie pour l'Europe.

Dernier point important, le 002 à savoir l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent, issu du compte administratif prévisionnel 2021 s'achemine vers un montant s'approchant de 624 k€. Ce montant s'explique par le fait qu'une partie des réserves destinées à l'ouverture de nouvelles lignes a été utilisée pour l'ouverture de Bruxelles et la continuité de Londres et Porto, à hauteur de 1 282 651,55 €.

En section d'investissement, 422 107€ ont été perçus par avance remboursable afin de pallier l'absence de versement de la DGAC du montant des taxes régaliennes inhérentes à la sûreté et à la sécurité. En effet pour l'année 2021 comme en 2020, cette avance remboursable a été octroyée en lieu et place du versement de la taxe aéroportuaire. Il n'est d'ailleurs pas à exclure qu'en 2022 la DGAC recoure au même procédé. Cette situation n'est pas sans poser de difficultés car les sommes sont inscrites en section d'investissement recettes au lieu de la section de fonctionnement recettes. Il n'est pas possible budgétairement de les remonter en section de fonctionnement là où se trouve l'essentiel de nos besoins.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES – 2022

SECTION FONCTIONNEMENT					
		<u>RECETTES</u>	BP 2021	Exécution 2021	BP 2022
Chapitre 013	Atténuations de charges		30 100	79 153,30	22 000,00
Chapitre 70	Prestations de services (Redev. aéroportuaires)		374 400	566 655,18	879 150
	dont Etat -Taxe aéroport		200 000	277 899,78	490 000
	dont redevances aéronautiques		174 400	288 755,40	389 150
Chapitre 74	Subventions d'exploitation		510 000	101 420,09	712 000
	Etat – Complément taxe		400 000	85 420,09	500 000
	Autres partenaires (Lot + Dordogne)		110 000	16 000,00	212 000
Chapitre 75	Produits divers de gestion courante		153 000	281 888,99	376 010
	Redevances Parking Auto		70 000	121 904,26	200 000
	Redevances domaniales		60 000	89 165,48	89 000
	Commissions s/Carburants et s/CA, participation du groupe de travail tourisme		23 000	69 098,70	78 000
Chapitre 77	Produits exceptionnels		1 650 000	1 601 570,76	1 523 800
	Remboursement Accréditation ACA (Air Carbone Accreditation)		0	0	23 800
	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)			6 162,79	
	Dégrèvement CFE		100 000	0	0
	Produits des cessions d'Elts d'actif			8 500,00	
	Produits exceptionnels (subv. syndicat mixte)		1 550 000	1 550 000,00	1 500 000
	Autres produits exceptionnels			36 907,97	
	Excédent de fonctionnement reporté (*estimé)		2 226 862,18	2 226 862,18	624 537,97*
	Total		4 944 362,18	4 857 550,50	4 137 497,97
		<u>DEPENSES</u>	BP 2021	Exécution 2021	BP 2022
Chapitre 011	Charges à caractère général		1 618 902,18	1 314 937,63	1 535 197,97
Chapitre 012	Charges de personnel		1 088 500	880 307,56	1 088 500
Chapitre 65	Charges de gestion courante		2 068 000	1 928 922,39	1 380 000
Chapitre 66	Charges Financières		1 860	1 565,93	3 800
Chapitre 67	Charges exceptionnelles		20 000	10 237,23	10 000
Chapitre 042	Opérations d'ordre (dont Dot. aux Amort.)		97 100	97 001,79	120 000
Chapitre 023	Virement à la section d'Invest.		354 767	0	0
	Total		4 944 362,18	4 233 012,53	4 137 497,97

DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :		BP 2021	Exécution 2021	BP 2022
Chapitre 011 - Charges à caractère général		1 618 902,18	1 314 937,63	1 535 197,97
Article 6061	Fournitures non stockables (Eau/Electricité)	104 000	82 361,45	90 000
Article 6063	Fournitures de petit équipement	17 300	379,78	5 000
Article 6064	Fournitures administratives	2 000	1 307,65	2 000
Article 6066	Carburants	18 000	14 313,66	15 000
Article 6068	Autres matières et fournitures	50 000	38 145,88	40 000
Article 611	Sous-traitance Générale	26 000	22 515,95	20 000
Article 6135	Locations mobilières	45 000	70 352,48	38 000
Article 6137	Redevances, droits de passage	2 000	1 062,34	1 500
Article 61521	Entretien Bâtiments publics	12 000	2 433,46	5 000
Article 61528	Entretien Rép. sur Autres biens immobiliers	7 000	37 917,04	7 000
Article 61551	Entretien Réparation sur matériel roulant	37 000	56 043,70	35 000
Article 61558	Entretien Réparation s/ autres biens mob.	35 000	10 703,45	25 000
Article 6156	Maintenance (dont 88 000 pour l'ILS)	194 629,18	139 365,08	140 000
Article 6161	Multirisques	18 000	18 011,54	22 000
Article 6168	Autres assurances	20 000	9 740,29	20 000
Article 617	Etudes et Recherches	3 000	0	0
Article 618	Divers	501 000	419 926,17	671 000
<i>dont</i>	<i>Inspection filtrage, sûreté</i>	<i>405 000</i>	<i>337 403,26</i>	<i>580 000</i>
	<i>Accueil – Information en aérogare</i>	<i>51 000</i>	<i>49 085,08</i>	<i>51 000</i>
	<i>Formation</i>	<i>45 000</i>	<i>30 437,83</i>	<i>40 000</i>
	<i>Divers</i>	<i>0</i>	<i>3000,04</i>	<i>0</i>
Article 6226	Honoraires	95 973	65 026,21	86 000
Article 6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000	0	1 000
Article 6231	Annonces et insertions	80 000	63 111,46	60 000
Article 6233	Foires et Expositions	30 000	3 550	10 000
Article 6236	Catalogues et imprimés	30 000	14 390,15	15 000
Article 6238	Divers Pub	20 000	3 469,24	10 000
Article 6241	Transport sur Achat	1 000	334,64	1 000
Article 6256	Missions	11 000	2 255,86	8 000
Article 6261	Frais d'affranchissement	3 500	2 513,68	3 500
Article 6262	Frais de télécommunications	30 000	19 804,74	20 000
Article 627	Services bancaires (frais CB)	1 500	598,65	1 500
Article 6281	Concours Divers	16 500	11 832,48	16 000
Article 6283	Frais de nettoyage des locaux	54 000	64 680,74	24 000
Article 6287	Remboursements de frais	0	166,72	
Article 6288	Autres divers	2 000	2 874,38	2 697,97
Article 635111	Cotisations Foncières des Entreprises	154 000	134 026,00	140 000
Article 6358	Autres droits	0	1512,72	0

DETAIL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :		BP 2021	Exécution 2021	BP 2022
Chapitre 012 - Charges de personnel		1 088 500	880 307,56	1 088 500
Article 6218	Autres personnels extérieurs	2 000		2 000
Article 6311	Taxes sur les salaires	50 000	45 592,00	50 000
Article 6312	Taxe d'apprentissage	4 000	0	4 000
Article 6333	Formation continue	10 000	0	10 000
Article 6336	Cotisations CDG19	1 500	1 206,28	1 500
Article 6411	Salaires, appointements	750 000	641 031,41	750 000
Article 6451	Cotisations à l'URSSAF	180 000	110 234,71	180 000
Article 6452	Cotisations aux mutuelles (prévoyance)	9 000	8 055,64	9 000
Article 6453	Cotisations aux caisses de retraite	80 000	72 447,25	80 000
Article 6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000	1 740,27	2 000
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		2 068 000,00	1 928 962,39	1 380 000,00
Article 651	Redevances pour concessions (Audit DGAC)	16 000	10 844,80	15 000
Article 6541	Pertes sur créances irrécouvrables	10 000	3 155,19	5 000
Article 6541	Créances irrécouvrables suite liquidation	12 000	9 584,92	0
Article 658	Charges diverses de gestion courante : <i>Frais de marketing, communication et frais à l'international dont :</i>	2 030 000	1 905 377,48	1 360 000,00
	<i>Développement de nouvelles lignes</i>			0
	<i>Nice</i>			0
	<i>Divers partenariats</i>			85 000
	<i>Corse</i>			0
	<i>Pub à l'international</i>			50 000
	<i>Accompagnement promotionnel de lignes</i>			1 225 000
Chapitre 66 - Charges Financières		1 860	1 565,93	3 800
Article 6618	Intérêts des autres dettes	1 860	1 565,93	3 800
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		20 000	10 237,23	10 000
Article 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000	2 542,68	10 000
Article 6743	Subventions Exceptionnelles de fonctionnement		3 329,55	
Article 678	Autres charges exceptionnelles (Rbt TVA)		4 365,00	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre		97 100	97 001,79	120 000
Article 6811	Dotations aux amortissements	97 100	97 001,79	120 000
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement		50 000	0	0
Total		4 944 362,18	4 233 012,53	4 137 497,97

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES

1641 - Emprunts en euros

20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2031 - Frais d'études

2033 - Frais d'insertion

2051 - Concessions et droits assimilés

2051 - Concessions et droits assimilés (RAR)

2088 - Aut. immob incorp.(logiciels)

21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

21 - Immobilisations corporelles (RAR)

21 - Immobilisations corporelles

2181 - Installat°, agencemts, aménagemts

2182 - Matériel de transport (véhicules électriques) + Accessoires tracteur

2182 - Matériel de transport (Achat d'1 VIM 60)

2183 - Matériel de bureau et Informatique

2184 - Mobilier

2188 - Autres immobilisations corporelles (Rénovation du salon VIP)

2188 - Autres immobilisations corporelles (Matériel de piste)

2188-Opérations non individualisées (Aménagement paysager du site)

21 - Ensemble des opérations

Total

	BP 2021 (dont RAR 2020)	Exécution 2021	BP 2022 (dont RAR 2021)
	0	0	0
	105 072,72	8 111,10	6 055,55
			0
			0
		4 055,55	2 000,00
		4 055,55	4 055,55
			0
	87 195,86	136 001,00	1 053 392,49
	17 913,72	48 227,44	48 227,44
	69 282,14	64 261,66	
			40 000,00
			66 392,49
			511 772,56
			15 000,00
			5 000,00
		19 854,00	
		3 658,12	
			317 000,00
			50 000,00
	447 000,00		
	639 268,58	144 112,32	1 059 448,04

RECETTES

40 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

1687 Autres Dettes (Versement Avances DGAC)

28XXX - Amortissements des immobilisations

1641 - Emprunt

021 - VIRT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

R001 - Solde d'exécution Investissement 2020 (*estimé)

Total

	BP 2021	Exécution 2021	BP 2022
		442 107,00	0
	97 100	97 001,79	120 000
	0	160 000	0
	50 000	170 000	0
	492 168,58	492 168,58	939 448,04*
	639 268,58	1 031 277,37	1 059 448,04

Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 5
 Nombre de suffrages exprimés : 5
 Votes : Pour : 5
 Contre : 0
 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
 Le Président du Conseil d'Administration
 Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,

Enregistrée en Sous-Préfecture le 01/03/2022

Publiée et notifiée le 01/03/2022

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.